

Menuisier d'agencement

il devient **intégrateur informatique**



José, 32 ans, déçu par la menuiserie, a délaissé le travail du bois pour l'informatique. Il a ainsi fait de son hobby son nouveau métier. Une transition ardue mais réussie à force de persévérance. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

Perte de motivation pour son métier d'origine

Pour José, trouver un premier emploi stable n'a pas posé de problème. Au moment de son orientation, il privilégie d'emblée les études courtes et choisit un cursus en alternance pour devenir menuisier ébéniste. « *J'étais peu investi dans le travail scolaire, plutôt habile de mes mains, et j'avais appris à connaître le travail du bois par un ami proche.* » Pendant son brevet professionnel en industrie du bois, il effectue un stage en entreprise. Son employeur, satisfait de ses services, lui propose un CDI en tant que menuisier d'agencement. Cependant, après quatre ans passés « *sans évolution ni reconnaissance* », il commence à avoir de plus en plus de mal



LE PARCOURS DE JOSÉ

1998	BEP Menuiserie d'agencement
2000	Brevet professionnel Industrie du bois en alternance
2001	Menuisier d'ameublement
2004	Certificat de concepteur gestionnaire de parc informatique
2009	Titre professionnel de technicien supérieur en réseaux informatiques (CIF)
2010	Missions d'intérim en menuiseries
2010	Intégrateur informatique

à se rendre chaque jour à son poste. « *Le métier de menuisier est souvent perçu comme un métier noble, qui permet de faire de belles choses de ses mains, et moi aussi je le concevais ainsi. Mais il m'est apparu au fil du temps comme un métier répétitif et dangereux, car notamment très exposé à la poussière.* »

Un nouveau centre d'intérêt

José ressent « *le besoin de s'échapper du quotidien* » et s'intéresse depuis quelque temps à l'informatique. « *Par intérêt pour ce domaine et par curiosité* », il s'autofinance une formation de « *concepteur gestionnaire de parc informatique* », suivie en cours du soir le vendredi et le samedi matin au CNAM le plus proche de son domicile. Il pratique déjà chez lui le montage et le démontage d'ordinateurs, dépanne les amis. « *J'ai voulu aller plus loin et enrichir mes savoir-faire pour ma satisfaction personnelle.* » Au terme de ce programme de 300 heures, José obtient un certificat de compétences. C'est alors seulement qu'il se met à envisager un véritable changement professionnel: faire de l'informatique son métier. Pas si simple... « *Je me suis vite aperçu que mes acquis ne suffiraient pas à intégrer ce secteur d'activité.* » Après recherches, il prend la résolution d'effectuer une autre formation de technicien supérieur en réseaux informatiques, de niveau bac +2.

Un changement concrétisé

Reçu aux tests d'entrée et informé sur le CIF, José engage les démarches nécessaires à la réalisation de son projet. Il devra se montrer persévérant: son employeur reporte d'un an le départ en formation, puis le Fongecif refuse sa demande pour cause d'enveloppe financière insuffisante. Extrêmement motivé et convaincu du bien-fondé de sa décision, il présente de nouveau son dossier, cette fois accepté. « *Il m'était indispensable d'avoir un temps totalement consacré à la formation afin d'être armé pour l'avenir et de pouvoir quitter définitivement mon entreprise.* » Chose faite à l'issue de son CIF: José démissionne mais il doit travailler encore dans le secteur du bois pendant quatre mois en intérim, avant de trouver un emploi d'intégrateur informatique dans une PME. Depuis quatre ans, il y développe des logiciels utilisés dans le bâtiment. « *Aujourd'hui, je me plais dans mon travail et dans ce secteur qui m'apporte un réel épanouissement.* »